

L'AGGLO

Le mag

Le magazine de la
Communauté d'agglomération
Valence Romans Agglo

N° 36

#SEPTEMBRE

2024

DOSSIER SPÉCIAL

Développement durable

AU SOMMAIRE

Du 4 au 14 octobre,
fêtons la science - page 4

Découvrez les travaux
en cours et à venir - page 33

valence
romans
AGGLO 

De bonnes raisons d'être positifs !

La reprise de septembre, aussi redoutée soit-elle, est un moment rempli de belles promesses.

L'Agglo le Mag vous offre d'ailleurs quelques bonnes raisons d'être positifs après la rentrée des classes !

Vous découvrirez d'abord le programme de la Fête de la science, et son village, manifestation emblématique de notre politique de diffusion de la culture scientifique, pour laquelle l'Agglo s'engage fortement. Vous parcourrez aussi 37 communes de notre Agglo au fil de la programmation du Chemin des artistes 2024 et de ses précieuses rencontres culturelles !

Ce magazine est aussi l'occasion d'un retour sur les nombreux travaux en cours qui en disent long sur l'énergie déployée à améliorer votre vie quotidienne et à vous offrir des services et équipements toujours plus accueillants.

Enfin, vous trouverez dans ce numéro le Rapport annuel du développement durable sur notre territoire, point d'étape de notre engagement sans faille pour la préservation de notre environnement et le développement d'un territoire vertueux, prospère et humain.

Dans un contexte d'instabilité généralisée, il est particulièrement réconfortant de pouvoir compter sur des collectivités locales qui jouent la carte de la clarté et de la coopération. Plus que jamais, le bloc local est à vos côtés, un pôle de confiance indispensable et efficace.

De quoi faire une rentrée énergique et positive !

Bonne lecture et très belle rentrée à tous !

Très cordialement
Nicolas Daragon

Nicolas DARAGON

Président de Valence Romans Agglo

Maire de Valence



Convivialité et esprit olympique

Plus de 500 dirigeants d'entreprises ont répondu à l'invitation de l'Agglo, le 4 juillet, dans les jardins du musée de la Chaussure, à Romans-sur-Isère. Nicolas Daragon, Président, Marie-Hélène Thoraval, Vice-présidente en charge de l'attractivité et Laurent Monnet, Vice-président en charge du développement économique, ont salué leur contribution au dynamisme et à l'attractivité du territoire



Une deuxième caravane "Pop-corn" en service

Le 10 juillet, l'Agglo a inauguré à Saint-Michel-sur-Savasse son second Point Jeunes mobile, « le Pop-corn ». Cette drôle de caravane, qui profite à 16 communes, fait une halte, chaque semaine, dans 8 communes du territoire : Combovin, Peyrus, Barcelonne, Montvendre, Châteaudouble, Crépol, Saint-Michel-sur-Savasse et Valherbasse.



En attendant 2026

Pendant les travaux de réaménagement de l'ancien bâtiment Fanal (Romans-sur-Isère), la médiathèque Simone de Beauvoir et le PIJ (Prévention information jeunesse) sont installés provisoirement, depuis le 9 juillet, au 20, rue de la République.



Priorité aux mobilités douces

Chaque aménagement routier de l'Agglo privilégie le partage de la rue. Dernier exemple : la rénovation de la rue de l'Isle, à Valence. Parallèlement, les réseaux d'assainissement, d'eau potable et d'éclairage public ont été modernisés pour plus de confort et d'efficacité.



Cap vers les JO

500 petits champions des accueils de loisirs de l'Agglo ont participé à une journée festive et sportive au stade Colette Besson (Valence), transformé en village olympique, le 11 juillet. Un événement organisé par l'Agglo avec le soutien de la Ville de Valence.



Une crèche plus confortable

Confrontée à des problèmes récurrents de surchauffe en été et de sensations de froid en hiver, la crèche Les Trotinettes, à Génissieux, a bénéficié de travaux de rénovation thermique. Le 28 juin, élus, professionnels et familles ont inauguré les nouveaux équipements.

L'AGGLO LE MAG N° 36
MAGAZINE TRIMESTRIEL DE VALENCE ROMANS AGGLO

1 place Jacques Brel - 26000 Valence
04 75 81 30 30 • communication@valenceromansagglo.fr
valenceromansagglo.fr f o in

Directeur de la publication : Nicolas Daragon. **Directrice de la communication :** Judith Eno. **Rédaction :** Isabelle Fay. **Photos :** service communication, sauf mentions contraires. **Concept maquette :** Comadequat. **Maquette & PAO :** Clémence Petit. **Tirage :** 130 000 exemplaires. **Impression :** Imprimerie Despesse - Valence - septembre 2024. **Numéro ISSN :** 2417-6532. **Distribution :** La Poste. **Dépôt légal :** à parution.

PEFC 10-31-3084 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org





La science pour tous

Cette année, la fête de la Science connaît une évolution significative. En effet, suite à la restitution du bâtiment des Clévos à la commune d'Étoile-sur-Rhône, Valence Romans Agglo s'est engagée à poursuivre et à développer les actions de sensibilisation et de diffusion de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle, et à coordonner l'organisation de la fête de la Science en lien avec la Région. Objectif : lors de cet événement mais aussi tout au long de l'année, éveiller la curiosité, partager le savoir et inspirer les générations futures. Un changement qui promet d'élargir la portée de l'événement et de renforcer son impact sur le territoire.

Cette année, la fête de la Science se déroulera du 4 au 14 octobre 2024 dans 22 communes de la Drôme, dont 7 sur le territoire de l'Agglo : Clérieux, La Baume-Cornillane, Portes-lès-Valence, Romans-sur-Isère, Saint-Marcel-lès-Valence, Upie, Valence.

AU PROGRAMME NOTAMMENT :

> L'exposition « Océan Jurassique, la Drôme au temps des dinosaures »

Avec des ateliers pour plonger au cœur du Jurassique marin : fouilles, identification de fossiles, peintures sur moulage...

Du 17 sept. au 6 oct. - Médiathèque François Mitterrand – Latour-Maubourg (Valence)

> **Projet itinérant** : Pop Corn la caravane des sciences. Le "Pop-corn" du service jeunesse de l'Agglo accueillera des ateliers scientifiques sur certains des Points jeunes mobiles.

> Dans la piscine de l'Agglo...

Visite et découverte des installations de la piscine Camille Muffat.

Samedi 12 oct. 14 h > 17 h – Portes-lès-Valence

Le Village des sciences, un temps fort incontournable

Valence Romans Agglo portera l'organisation du Village des sciences universitaire en partenariat avec l'UGA (Université Grenoble Alpes), la Ville de Valence et la médiathèque François Mitterrand, le samedi 5 octobre 2024 de 10 h à 18 h à Latour-Maubourg à Valence. Cet événement phare, ancré dans le paysage valentinois depuis bientôt 8 ans, accueille entre 2 000 et 4 000 visiteurs sur une journée. Plus de 30 stands avec ateliers, animations, projections et conférences seront proposés.

AU PROGRAMME NOTAMMENT :

> Rendez-vous à la rivière !

Un programme de 4 court-métrages pour découvrir la vie d'animaux vivants dans ou à côté de nos cours d'eau, suivis d'un échange encadré par un intervenant spécialiste du sujet.

> L'eau dans tous ses états

Un stand animé par les élèves des écoles primaires du périscolaire de la Ville de Valence pour sensibiliser à cette si précieuse ressource : l'eau.

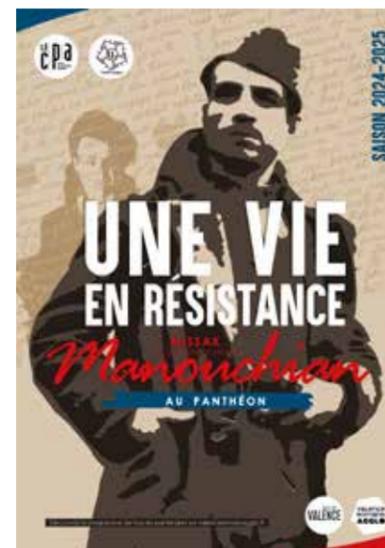
> Club Art' Science

De 3 à 5 ans

Jeux, manipulations et activités manuelles sur le développement durable, le cycle de l'eau...

Et de nombreux autres animations et stands à découvrir sur le village.

Pour découvrir l'intégralité du programme : valenceromansagglo.fr



La saison Manouchian continue...

Missak et Mélinée Manouchian sont entrés au Panthéon le 21 février dernier. Valence et son agglomération poursuivent leur hommage à ces figures de la Résistance avec le lancement d'un second volet.

Dès septembre, un programme riche et varié vous attend, fruit d'une collaboration étroite entre les équipements culturels du territoire.

Cette nouvelle programmation, portée par la volonté de Nicolas Daragon, président de l'Agglo, et Jean-Pierre Sakoun, président de l'association Unité laïque, offre une multitude d'expressions artistiques pour célébrer la mémoire du groupe Manouchian.

Au programme : théâtre, cinéma, danse, musique, expositions et conférences. Autant d'occasions de découvrir ou redécouvrir l'histoire et l'héritage de ce couple emblématique de la Résistance française.

Rendez-vous dès septembre pour cette nouvelle saison pleine de promesses !

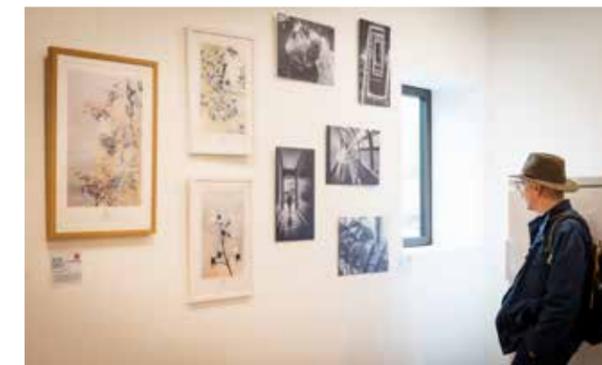
Programme complet : le-cpa.fr

NATHALIE PERNETTE, ARTISTE ASSOCIÉE À LUX

Danseuse et chorégraphe, associée à LUX (Valence) pour les saisons 2024/25 et 2025/26, Nathalie Pernette a fait ses gammes avec la danse classique. « C'est ensuite, explique-t-elle, que j'ai découvert tous les autres styles de danse. Et puis, j'ai rencontré la danse contemporaine qui donne plus de liberté car le danseur invente ses propres mouvements. » Depuis, elle ne cesse d'interroger les ponts entre la danse et les autres arts, avec un goût pour l'expérimentation et la rencontre et avec le désir d'abolir autant que possible les préjugés et les réticences.

Plus de vingt pièces ont vu le jour depuis la création de la Compagnie Pernette en 2001. Une compagnie qui développe de nombreuses actions de sensibilisation à la danse contemporaine, menées aussi bien pour un public averti que néophyte.

Info + : lux-valence.com



Chemin des artistes : Musée éphémère

Les 12 et 13 octobre, plus de 400 artistes professionnels et amateurs présentent leurs œuvres dans 37 communes de l'Agglo : expositions pluridisciplinaires, vernissages, animations et démonstrations ...

Sculpture, peinture, photographie, dessin, arts numériques, gravure, graffiti, vitrail, art textile, céramique, installations, collages, aquarelle, fusain... Chemin des artistes accueille une grande diversité d'esthétiques et de disciplines artistiques.

Ce Chemin des artistes peut s'emprunter à vélo, avec le cyclo-club de Barbières et l'association À pinces et à vélo de Romans-sur-Isère qui proposent des rando-expos.

Et pour pimenter le tout, les visiteurs sont invités à participer à une chasse à l'œuvre mystère dotée de nombreux lots.

Programme complet : chemindesartistes.valenceromansagglo.fr

RIVIÈRE JOYEUSE* : UN AMÉNAGEMENT AMBITIEUX POUR PROTÉGER LES HABITANTS ET FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

En 2025, l'Agglo lancera un chantier d'ampleur sur cette rivière de 17,5 km qui traverse 5 communes du territoire. Objectif ? Protéger plus de 1 000 habitants et 900 emplois contre les inondations, tout en restaurant l'écosystème sur 5 km.

Trois objectifs ambitieux

Le projet, qui promet de transformer durablement notre paysage local s'articule autour de trois axes principaux.

La protection contre les inondations : les travaux permettront la sécurisation de plus de 430 habitations et la protection de plus de 80 entreprises. Ce sont 28 millions d'€ de dommages qui pourront être évités en cas de crue centennale.

La restauration écologique du cours d'eau : 5 km du cours d'eau seront réhabilités (30 % du linéaire total) et 3 secteurs de zones humides préservés. Ces aménagements assureront la création d'habitats favorables à la biodiversité locale.

L'acquisition et la gestion

de zones humides : grâce à ce projet, Valence Romans Agglo va acquérir et donc assurer la gestion et la préservation de 19,5 hectares de zones humides.

Le projet d'aménagement de la Joyeuse est le fruit d'un long processus initié il y a plus de 25 ans.

Au fil des années, ce projet ambitieux s'est enrichi et affiné pour répondre au mieux

aux enjeux de notre territoire.

Après une vaste concertation réalisée depuis 2013 et de longues procédures administratives et contentieuses, **le projet est entré dans une nouvelle phase en 2024.** Sur les 250 parcelles concernées par le futur aménagement, 172 font l'objet d'une procédure d'expropriation nécessaire à la réalisation des travaux : un processus long qui pourrait s'étendre sur 2 ans.

Malgré les obstacles rencontrés, l'Agglo reste déterminée et a su adapter et renforcer le projet, en définissant un aménagement responsable et durable exemplaire. Les travaux seront réalisés au fur et à mesure de la libération des parcelles.

* La Joyeuse traverse Romans-sur-Isère, Saint-Paul-lès-Romans, Chatillon-Saint-Jean, Parnans et Montmiral.

Elle a connu des crues importantes à 4 reprises (1968, 1993, 1999 et 2008).

Budget : 5 millions d'€ dont 1,4 millions financés par l'État et 500 000 € financés par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse



Inondations : votre mémoire, notre histoire

Au fil des décennies, notre territoire a été régulièrement marqué par des événements liés aux inondations.

Jusqu'au 31 décembre 2024, l'Agglo vous invite à partager vos photos et vidéos illustrant les phénomènes d'inondation (crues de cours d'eau, ruissellements, coulées de boue...).

Ces éléments partagés seront d'une grande utilité pour les futurs projets liés à la gestion du risque inondation. Avec l'accord des propriétaires, des expositions pourront être organisées afin de sensibiliser le public.

Nous vous remercions par avance pour votre participation à ce projet collectif qui contribuera à enrichir notre connaissance du territoire et à mieux préparer l'avenir.

Retrouvez toutes les informations pratiques sur valenceromansagglo.fr

Trophées de l'entreprise : pour candidater, c'est maintenant !

Votre entreprise est créative / productive / connectée / durable et engagée ? Vous avez jusqu'au 24 octobre pour être candidat aux Trophées de l'entreprise organisés par l'Agglo et ses multiples partenaires.

À gagner : un trophée créé localement, mais aussi un film présentant votre projet, un accompagnement adapté à vos besoins (conseils en communication, marketing, stratégie digitale...) et des articles dans les médias qui renforceront votre notoriété.

Ce concours est gratuit, ouvert aux entreprises installées sur le territoire de Valence Romans Agglo. Les actions présentées doivent avoir moins d'un an.

5 nouvelles catégories sont proposées cette année : créative / productive / connectée / durable et engagé / clubs et réseaux d'entreprises.

Le trophée coup de cœur est élu par le public.

Les trophées sont décernés par un jury composé de représentants de l'Agglo, des partenaires de l'opération et des lauréats 2023. La cérémonie de remise des trophées aura lieu le 21 novembre, au Palais des congrès et des expositions de Valence.

+ d'infos : 04 75 79 20 16 ; tropheesentreprise@valenceromansagglo.fr ; valenceromansagglo.fr



conférences, notamment celle de l'hydrologue Emma Haziza sur l'hydrologie régénérative au service du territoire.

Mercredi 4 décembre, Palais des congrès et des expositions de Valence.

En savoir + : valenceromansagglo.fr



Du 18 au 24 novembre, c'est la Semaine de l'industrie

Comment sont fabriqués nos objets du quotidien ? Comment on produit de l'électricité, comment travailler dans l'aéronautique ou le numérique ?

Profitez de cet événement pour aller à la rencontre des professionnels de l'industrie du territoire, vous informer sur les métiers innovants et ceux qui recrutent, découvrir les filières et les formations...

Chaque année, ce rendez-vous national met en lumière la richesse et la diversité du tissu industriel. L'occasion aussi de casser les clichés et de montrer que l'industrie innove pour réussir sa transition écologique et numérique et que les femmes y ont toute leur place.

En savoir + : valenceromansagglo.fr

Du nouveau à l'ÉSAD

Jérôme Delormas a été nommé directeur de l'École Supérieure d'Art et Design Grenoble Valence (ÉSAD) pour 3 ans. Son projet « solide, ambitieux et cohérent pour asseoir les fondamentaux de cette école tout en lui donnant un nouvel élan », a séduit le conseil d'administration. L'ÉSAD est financée par l'Agglo, qui met à disposition le bâtiment, place des Beaux-Arts, Grenoble Alpes Métropole, l'État (DRAC), la Région et les Départements de la Drôme et de l'Isère.



Les étudiants de l'ÉSAD feront leur rentrée sous un **nouveau chapiteau**. La toile vieillissante (installée depuis plus de 20 ans) qui couvre le bâtiment présentait des défauts d'étanchéité : l'Agglo a donc décidé de la changer.

L'opération, spectaculaire (des équipes de cordistes sont intervenues) s'est déroulée cet été. L'ancienne toile a été nettoyée. Elle sera recyclée.

Le coût de ces travaux s'élève à plus de 286 000 €.

Info + : L'ÉSAD propose des ateliers tous publics, auxquels 168 personnes ont participé l'an dernier sur le site de Valence. Pour s'inscrire : esad-gv.fr

UN GRAND REPAS SUR TOUTES LES TABLES

Chaque année, le Grand repas a pour ambition de nous faire partager le même menu... quelles que soient nos compétences en tant que cuisiniers.

En 2024, le menu drômois a été imaginé par Christophe Malet, chef du restaurant D'un Goût à l'Autre et Christophe Roux, chef de cuisine au collège Do Mistrau, à Nyons : tagliatelles de courgettes, sauce yogurt au basilic et huile d'olive de Nyons, sauté d'agneau aux olives et risotto de petit épeautre de la Drôme et délice de patates douces, compotée douce et mousse au chocolat Valrhona. Il sera servi le jeudi 3 octobre dans les crèches et écoles qui bénéficient du service de restauration collective de l'Agglo. Les recettes sont à votre disposition sur le site de l'Agglo. À vos fourneaux et bon appétit !

En savoir + : valenceromansagglo.fr

CONSTRUIRE SON PROJET, ICI OU À L'ÉTRANGER

Rendez-vous les 27 et 28 novembre prochain pour la 10^e édition du Forum jeunesse en mouvement au Palais des congrès et des expositions Jacques Chirac à Valence. Au programme : infos, jeux, ateliers, témoignages et conférences pour découvrir l'ensemble des dispositifs de mobilité en Europe et à l'international, et connaître les différentes formes d'engagement au niveau local (service civique, junior associations...). Entrée libre et gratuite.



Ville ou campagne, même combat

À l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre, les membres du collectif Ruban blanc, dont fait partie l'Agglo, s'associent pour organiser des actions de sensibilisation sur tout le territoire. Cette journée a pour objectif de mobiliser hommes et femmes contre les violences dont sont encore victimes de nombreuses femmes, à la maison, au travail, dans l'espace public... quel que soit leur milieu ou leur lieu de vie, ville ou campagne.

Programme à venir : valenceromansagglo.fr



BILAN | 2023

Qu'a fait l'Agglo en matière de développement durable ?

Valence
Romans
AGGLO

Les 17 objectifs de développement durable

Dans sa définition la plus courante, le développement durable est l'idée que les sociétés humaines doivent vivre et répondre à leurs besoins sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres nécessités. Il concerne les dimensions économique, sociale et écologique de nos sociétés et se veut économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.

17 domaines d'actions ont été identifiés par l'Organisation des Nations-Unies (ONU) afin de fixer un cadre universel au développement durable et repris par la France dans son agenda 2030.



C'est dans cette démarche de progrès que s'inscrit Valence Romans Agglo afin de promouvoir une croissance économique locale de qualité, permettre un accès de tous aux services publics essentiels et veiller à la préservation des ressources locales.

Les actions menées par la collectivité en faveur du développement durable sont intrinsèquement liées au projet de territoire 2021-2030 dont l'enjeu prioritaire est de construire un territoire équilibré, autour de 4 axes :

- > **Préserver l'environnement** et s'ancrer durablement dans la transition écologique.
- > **Asseoir le développement** économique et l'attractivité.
- > **Développer et adapter** les services à la population.
- > **Préserver** les équilibres.

Valence Romans Agglo, territoire durable

Lorsqu'en mars 2021, les élus de Valence Romans Agglo ont adopté à l'unanimité leur Projet de territoire, ils ont placé en tête de leurs quatre ambitions, la préservation de l'environnement et les politiques favorisant la transition écologique.

Parce qu'elles sont au cœur des enjeux de notre résilience face aux évolutions climatiques, économiques et humaines, ces politiques sont transversales et concernent toutes nos décisions.

Cette priorité se confirme par l'ampleur des chantiers mis en œuvre durant ce mandat et l'importance des moyens mobilisés.

Ce Rapport annuel de développement durable rend compte des actions menées durant l'année 2023, autour de grands défis :

En premier lieu, « s'adapter au changement climatique et en atténuer les effets », car de nombreux projets ont pour objet cette double urgence ; puis, « préserver nos ressources et la biodiversité » ; ensuite, « renforcer les solidarités », car le développement durable implique aussi un développement humainement plus vertueux. Quatrième défi : « s'épanouir au quotidien », grâce à nos nombreux équipements et nos services offerts ; « consommer responsable » est aussi une priorité pour un territoire d'excellence notamment alimentaire et qui possède tant de belles productions agricoles.

Vous trouverez donc dans ce rapport de quoi appréhender l'entièreté des avancées réalisées et de la multitude de projets d'accélération et de développement de nos politiques en matière de développement durable. Elles marquent notre ambition pour un territoire aussi durable que désirable !



Nicolas DARAGON
Président
Maire de Valence

SOMMAIRE

- #1** S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET EN ATTÉNUER LES EFFETS **P 4**
- #2** PRÉSERVER NOS RESSOURCES NATURELLES ET LA BIODIVERSITÉ **P 8**
- #3** RENFORCER LES SOLIDARITÉS **P 12**
- #4** S'ÉPANOUIR AU QUOTIDIEN **P 16**
- #5** CONSOMMER RESPONSABLE **P 20**

#1

LA DÉMARCHE DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE A PORTÉ SES FRUITS

Avec 42 000 points lumineux répartis sur l'ensemble des communes et des zones d'activités du territoire, l'éclairage public représente la principale dépense en électricité de la collectivité.

En 2023, en réponse à la crise énergétique et pour réduire ses consommations, l'Agglo a mis en œuvre un programme de sobriété énergétique : les plages d'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit ont été généralisées à toutes les communes, avec des horaires correspondant aux usages et à l'activité de chacune.

Les extinctions ont également été élargies dans les 56 zones d'activités du territoire (de 20 h 30 à 7 h au lieu de 22 h à 5 h précédemment).

Résultat : une économie de 5 millions de kwh (ce qui représente 450 tonnes de CO₂), soit environ 900 000 €.

Actuellement, 45 % des points lumineux de l'Agglo sont équipés de LED.

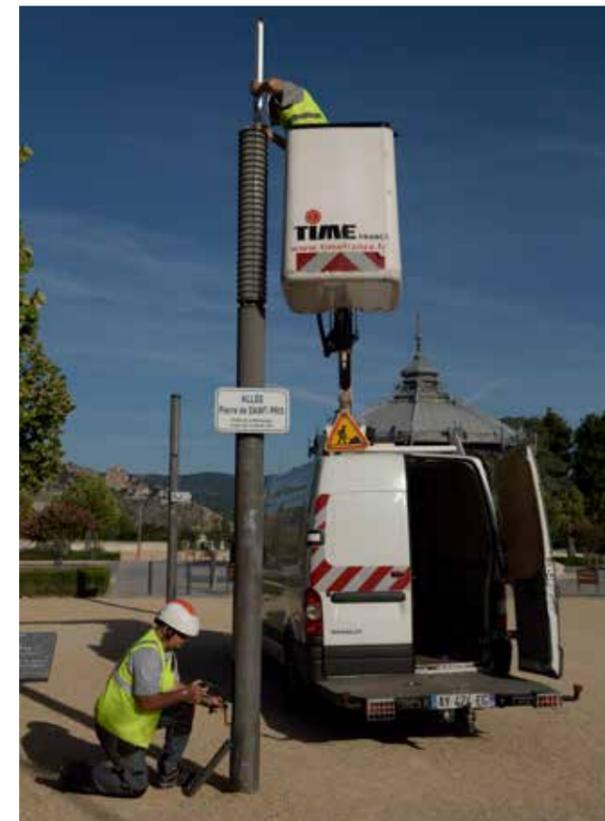
Autres secteurs passés en mode sobriété en 2023 :

// **Les équipements sportifs :** l'Agglo a adapté les horaires d'ouverture mais aussi certaines conditions d'usage de la patinoire et des piscines dont elle a la gestion.

Ainsi, par exemple, pendant les vacances scolaires, les piscines Jean Pommier et Camille Muffat ont ouvert une semaine sur 2. La température de l'eau a été légèrement réduite.

La patinoire a été fermée 16 semaines contre 8 à 9 habituellement. L'épaisseur de la glace a été diminuée de 2 cm.

// **Les équipements culturels :** les médiathèques notamment sont, pour certaines, restées fermées une partie des petites vacances d'hiver, tout comme le Centre du patrimoine arménien.



S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET EN ATTÉNUER LES EFFETS



La lutte contre le dérèglement climatique constitue un enjeu majeur du développement durable.

Les grandes orientations visent à promouvoir et déployer les énergies renouvelables, à mieux maîtriser nos consommations électriques, à accompagner l'éco-rénovation des logements, à favoriser les mobilités douces comme alternatives à la voiture individuelle mais aussi à veiller à la qualité de l'air que nous respirons.

770 logements

ont bénéficié d'aides à la rénovation énergétique (et 158 pour des travaux d'accessibilité). Gain énergétique moyen : 57,3 %, soit une réduction de 1 423 tonnes de CO₂ par an.

350 vélos

sont disponibles dont 115 à assistance électrique. 186 places de stationnement sont proposées dans les vélobox (3 ouvertures en 2023). 6 nouvelles stations Libelo ont été créées en 2023 à Valence, Romans-sur-Isère et Bourg-lès-Valence.

3 500 points lumineux ont été équipés de LED en 2023, ce qui a permis de diviser la consommation électrique par 3.

En 2023, **3,5 M€** ont été consacrés à l'accompagnement des communes dans la modernisation de leur éclairage public afin, notamment, de le rendre moins énergivore.

Sobriété énergétique également dans les services et bureaux de l'Agglo avec un **chauffage maximal de 19°** et une climatisation à 28°. Les bureaux ont été équipés d'ampoules basse consommation et **460 luminaires** ont été remplacés, sur 4 sites, par des appareillages LED.

Le Label Territoire Engagé Transition Écologique évalue et récompense les collectivités pour leur gestion et actions en faveur de la transition écologique. L'Agglo affiche **3 étoiles** depuis 2019.





L'AGGLO S'ENGAGE DANS LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Pour mener à bien sa politique énergétique et notamment développer les énergies renouvelables, l'Agglo a créé un outil d'investissement local : la Société d'Économie Mixte ROMans VALence Énergies Renouvelables (ROVALER).

ROVALER est actionnaire de 8 sociétés de projets dont 6 intervenant dans le photovoltaïque et gérant 24 centrales.

 Grâce à ces 24 centrales photovoltaïques, 9,3 GWh ont été produits en 2023 soit la consommation électrique annuelle de 4 200 foyers.

Parallèlement au photovoltaïque, ROVALER investit également dans la méthanisation agricole (Bioteppes) et dans la distribution de bioGNV (Drôme Energie Distribution).

> La méthanisation est un processus biologique qui décompose la matière organique (déchets agricoles, résidus de cultures, effluents d'élevage) pour produire du biogaz.

> Le bioGNV (Gaz Naturel Véhicule) est un gaz naturel pour véhicules produit à partir du biogaz issu de la méthanisation.

// Énergies Renouvelables : de quoi parle-t-on ?

L'énergie renouvelable se réfère à des sources d'énergie qui sont naturellement reconstituées à une échelle de temps humaine. Elles sont considérées comme durables car elles ne s'épuisent pas, contrairement aux combustibles fossiles.

● Solaire

Capture de l'énergie du soleil à l'aide de panneaux photovoltaïques ou de centrales solaires thermiques.

● Éolienne

Utilisation de l'énergie du vent pour générer de l'électricité via des éoliennes.

● Hydroélectrique

Production d'électricité à partir de l'énergie cinétique de l'eau, généralement via des barrages.

● Biomasse

Utilisation de matières organiques (bois, déchets agricoles, etc.) pour produire de l'énergie.

● Géothermique

Exploitation de la chaleur interne de la Terre pour produire de l'énergie.

Ces énergies produisent peu ou pas de gaz à effet de serre lorsqu'elles sont exploitées et sont considérées comme des alternatives écologiques aux énergies fossiles.



20 éoliennes sont en fonctionnement depuis 2018 dans le nord de l'Agglo : elles produisent 87,6 GWh soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 40 630 habitants.

Elles sont réparties sur deux sites : le bois de Montrigaud (Valherbasse), qui regroupe 12 éoliennes et la forêt de Thivolet (Montmiral), qui en compte 8 (photo ci-dessus).

La station de méthanisation des boues installée à Valence-Mauboule en août 2022, transforme les boues des stations de Valence, Portes-lès-Valence et Romans-sur-Isère en biométhane, 10 GWh sont produits annuellement. Un gaz vert qui, injecté dans le réseau GRDF, permet d'alimenter en chauffage près de 7000 habitants.

L'hydraulique représente 75% de la production d'énergie renouvelable sur notre territoire.

LA RÉNOVATION THERMIQUE DES LOGEMENTS : UNE PRIORITÉ

L'Agglo encourage la rénovation énergétique des logements privés avec une équipe dédiée et diverses actions pour mobiliser, informer, conseiller et accompagner les propriétaires.

// Objectifs pour les ménages :

Réduire leurs factures de gaz et d'électricité mais aussi les émissions de CO₂, gaz à effet de serre qui contribuent au dérèglement climatique.

Des dispositifs spécifiques sont mis en place dans certains secteurs :

- Opérations programmées pour l'amélioration de l'habitat – Renouvellement urbain (OPAH-RU) : 795 000 € dont 265 000 € financés par l'Agglo,
- des incitations financières à rénover dans les centres anciens de Valence et de Romans-sur-Isère.



DES MODES DE DÉPLACEMENT PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

De nombreuses initiatives destinées à proposer des solutions alternatives à la voiture ont été mises en place à l'échelle de l'Agglo avec Valence Romans Mobilités :

> **Augmentation du nombre de libélos** et de stations (lire p 4).

> **Partenariat avec un opérateur spécialisé dans le covoiturage** (Klaxit) pour les trajets domicile-travail des habitants. 3 381 personnes se sont inscrites sur cette application et ont pu bénéficier d'un coup de pouce financier.

> **Progression de la décarbonation des bus** : en 2023, 54 % des autobus utilisent des énergies à faibles émissions.

> **Extension du réseau Cycléo**. Le plan vélo intercommunal vise à créer un réseau cyclable sécurisé. Il comprend 16 itinéraires, soit 200 km. En 2023, 40 km d'aménagements ont été réalisés.

Par ailleurs, l'Agglo veut aller plus loin que la Loi d'orientation des mobilités. Elle s'est fixé comme objectif de **dépasser les 30 % de renouvellement de sa flotte par des véhicules « propres »** : en 2023, la moitié des véhicules réceptionnés étaient des véhicules électriques.



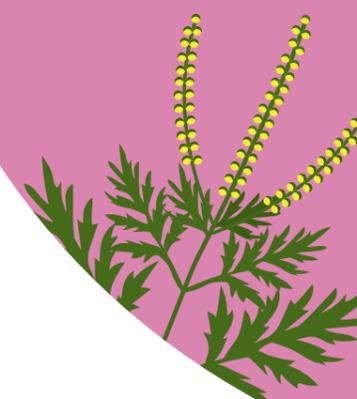
Les Maisons de l'Habitat de l'Agglo,

installées dans les centre-villes de Valence et Romans-sur-Isère, permettent d'apporter aux habitants toutes les informations dont ils ont besoin pour se loger, mais aussi rénover, adapter leur logement afin qu'il soit plus confortable et plus économe en énergie. Près de 3 000 rdv ont eu lieu dans ce sens en 2023.

Plus de **230** logements de Valence Romans Habitat ont bénéficié d'une aide de l'Agglo (5 000 € par logement). Cette aide vise à améliorer le confort d'appartements situés notamment dans le périmètre du Nouveau programme de renouvellement urbain.

L'Agglo a élaboré un schéma directeur pour la livraison hors domicile de colis, plus vertueuse sur le plan environnemental que la livraison à domicile. 200 points de livraison ont été identifiés.

27 communes ont été accompagnées par l'Agglo dans leur lutte contre l'ambrosie. Les efforts réalisés depuis 2017 ont permis de faire passer les surfaces infestées de 11 850 hectares en 2017 à 2 312 hectares en 2023.



L'Agglo s'inspire des castors

pour régénérer ses cours d'eau. En 2023, la Lierne a bénéficié de cette méthode innovante d'ingénierie qui consiste à recréer un habitat de castor, très bénéfique aux milieux naturels.

Afin de réduire les émissions de micropolluants

dans les eaux, l'Agglo accompagne les entreprises dans la gestion de leurs rejets (dispositif Qualité eau) et organise des campagnes de mesures dans les stations de traitement des eaux usées (Valence, Romans-sur-Isère, Portes-lès-Valence...)

ZONES HUMIDES, ZONES UTILES

Longtemps considérées comme inutiles, voire insalubres, les zones humides ont en grande partie été asséchées. Pourtant, elles jouent un rôle essentiel, remplissant des fonctions biologiques (îlots de biodiversité, corridor écologique), biogéochimiques (recharge des nappes souterraines, épuration des eaux, piégeage des nutriments) et régulatrices (zone de stockage lors de crues, soutien des étiages, stockage du carbone).

Pour préserver, restaurer et valoriser les 4 800 ha de zones humides recensés sur son territoire, l'Agglo déploie une stratégie dédiée, sur plusieurs années. En 2023, 2 sites en particulier ont fait l'objet de travaux : les Espaces naturels sensibles (ENS) des Couleures à Valence et de la Véore à Beaumont-lès-Valence (82 ha en tout).

L'Agglo restaure également les milieux naturels liés aux rivières.

En 2023, 500 m de cours d'eau ont été restaurés (120 000 €), 15 mares créées, 2 000 m de haies et 60 arbustes plantés (180 000 €). 60 km de cours d'eau ont été entretenus.



ASSAINISSEMENT : LA DÉCONNEXION, UN GROS PLUS POUR L'ENVIRONNEMENT

L'Agglo a investi 7,7 millions d'euros en 2023 pour améliorer son système d'assainissement. Les actions menées ont permis de **mettre en conformité les installations existantes** : rénovation des stations de traitement des eaux usées, déconnexion des eaux pluviales, suppression des rejets directs dans les cours d'eau. Plus de 3 km de réseaux vieillissants ont été renouvelés.

// La « déconnexion des eaux pluviales », qu'est-ce que c'est ?

Dès qu'elle le peut, l'Agglo déconnecte les eaux pluviales du réseau d'assainissement. **Cela permet à l'eau de pluie de pénétrer dans les sols plutôt que de rejoindre les réseaux des eaux usées.**

Auparavant, les techniques traditionnelles traitaient la pluie comme un déchet et l'évacuaient au plus vite via des tuyaux connectés directement aux stations de traitement. Or, la pluie est une ressource primordiale : avant de recharger les nappes, l'eau infiltrée nourrit les sols, permettant ainsi la vie végétale et la biodiversité.

En plus d'être positives pour l'environnement, ces solutions d'infiltration permettent de réduire significativement les coûts en évitant l'installation et l'entretien de tuyaux dédiés aux eaux pluviales. Le coût passe ainsi de 40 €/m² à 10 €/m².

Parallèlement, lorsque cela est possible, l'Agglo désimperméabilise les sols, remplaçant le béton par de la végétation.

En 2023, l'Agglo a « déconnecté » sur son territoire 10,7 ha, soit le double de l'objectif fixé à 5 ha par an !

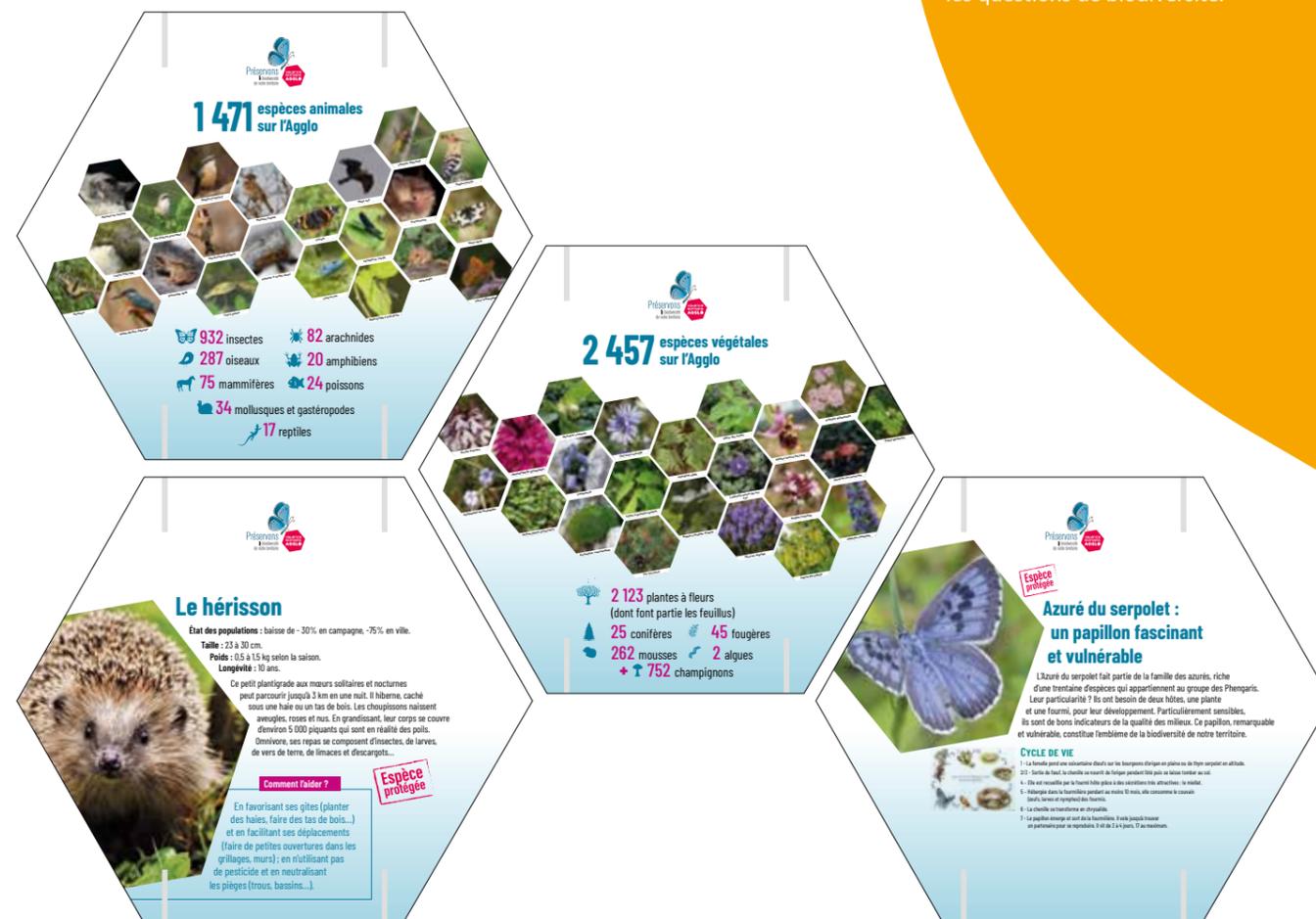
Parmi les espaces concernés en 2023 : la Place de Dunkerque et la rue de l'Isle à Valence, le chemin des Bœufs à Romans ou une partie du centre-ville de Bourg-de-Péage.



MIEUX CONNAÎTRE LA BIODIVERSITÉ POUR MIEUX LA PROTÉGER

Organisation de sorties « Nature » et création d'un club nature pour les ados en lien avec la Ligue de protection des oiseaux, exposition présentant le diagnostic de la biodiversité réalisé dans les 18 communes du sud du territoire... Parallèlement à ces animations « grand public », l'Agglo mène des actions auprès de ses agents afin de construire une « culture biodiversité ».

Par ailleurs, afin de sensibiliser les citoyens de demain aux enjeux environnementaux, l'Agglo consacre chaque année 120 000 € à **une campagne d'éducation à l'environnement** : elle propose aux enseignants des écoles élémentaires d'accueillir des animateurs autour de différentes thématiques : gestion des déchets, eau potable, assainissement, forêt, alimentation et agriculture...



Le club nature créé par l'Agglo et la Ligue de protection des oiseaux réunit une vingtaine d'ados. Ils participent régulièrement à des sorties afin de découvrir toutes les facettes du métier de naturaliste et les différentes espèces à étudier pour réaliser un inventaire.

Afin de mieux gérer son patrimoine boisé, l'Agglo, dans le cadre de la charte forestière des Chambaran, s'investit dans la réalisation d'un Plan d'approvisionnement territorial bois-biodiversité. Objectifs : quantifier la ressource forestière, sa disponibilité et son évolution, évaluer le niveau de biodiversité du massif en cartographiant la maturité des forêts...

L'Azuré du Serpolet est une espèce de papillon protégée, rare et sensible, présente sur l'Agglo. Il est devenu l'emblème de l'Agglo lorsqu'elle évoque les questions de biodiversité.

#3

RENFORCER LES SOLIDARITÉS



La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations sont des conditions essentielles au développement durable.

Valence Romans Agglo met en œuvre des politiques d'envergure pour un territoire solidaire et durable.

Les actions menées en matière de petite enfance et de jeunesse, de politique de la ville, de développement économique ou encore d'emploi, d'insertion ou d'équilibre territorial en sont des exemples concrets.

34 crèches collectives sont installées sur le territoire de l'Agglo qui en gère 28 (soit 939 places et 2 265 enfants accueillis en 2023, 100 de plus qu'en 2022). 6 crèches (153 places) sont en gestion déléguée.

260 logements sociaux financés par l'Agglo en 2023 (600 000 €) grâce au Programme local de l'habitat. Plus de la moitié a été orientée sur les 8 communes déficitaires au regard des obligations SRU (Solidarité et renouvellement urbain).

40 actions ont pu être mises en œuvre en 2023 dans le cadre du Contrat de ville : création de jardins partagés, organisation d'événements musicaux et de tournois sportifs, accompagnement à la scolarité ou la recherche d'emploi. Elles ont été financées par l'Agglo (1 M€) et ses partenaires.

UNE DÉMARCHE D'AMÉNAGEMENT URBAIN BASÉE SUR L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE...

DANS LES QUARTIERS « POLITIQUE DE LA VILLE »

// La Politique de la ville, qu'est-ce que c'est ?

L'objectif de la Politique de la ville est de **réduire les inégalités et les écarts** de développement au sein des villes en concentrant des moyens spécifiques sur les quartiers qui en ont le plus besoin.

// C'est où ?

Depuis 2014, l'Agglo compte **6 Quartiers politique de la ville (QPV)** : les Hauts de Valence (Fontbarlettes + Le Plan), le Polygone, Valensolles, la Chamberlière à Valence ; le Centre ancien et le Quartier Est à Romans-sur-Isère.

Les quartiers Politique de la ville sont définis tous les six ans par l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT) sur la base de critères démographiques et de pauvreté.

// Qui la gère ?

C'est une **politique partenariale** qui implique l'Agglo (à qui cette compétence a été confiée), les villes (Valence et Romans-sur-Isère) et la Préfecture. Ces trois acteurs élaborent ensemble, tous les six ans, un programme avec l'ensemble des partenaires locaux dont le bailleur Valence Romans Habitat.

// 4 axes prioritaires définis pour la période 2024 - 2030

- > Emploi et développement économique.
- > Cadre de vie et logement.
- > Santé et alimentation durable.
- > Culture et sport.

// Quel budget ?

1 million d'euros consacrés à des projets associatifs dans les quartiers (environ 40 projets)



// NPNRU : des moyens pour l'aménagement urbain

Parmi les 6 quartiers Politique de la ville, **4 bénéficient du Nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU)** : les Hauts de Valence, le Polygone (Valence) ; le Centre ancien et le Quartier est (Romans-sur-Isère). Ce sont les quartiers qui concentrent le plus de difficultés en matière d'habitat insalubre/dégradé, de manque d'offre de services et d'équipements publics...

Parmi les réalisations 2023 : la nouvelle crèche du quartier de la Monnaie qui a ouvert ses portes en septembre 2023, l'aménagement de la place de Dunkerque, la végétalisation de la cour de l'école Rigaud, la construction des logements Louise Dupin à Valence, la rénovation de la Maison du Mouton et l'aménagement de la place du Chapitre à Romans-sur-Isère.

Au total, environ 2 millions d'euros ont été investis par l'Agglo en 2023.



Le parc d'activités de Rovaltain, certifié ISO 14001

depuis 2004, est un modèle d'aménagement durable de l'Agglo. Cette certification implique une gestion environnementale forte, allant de la sobriété énergétique à la qualité de vie au travail en passant par la préservation de la biodiversité et la gestion des déchets... Sur les 51 hectares aménagés, on recense 13 % d'espaces verts, 2 500 arbres récemment plantés et plus de 2 km de pistes cyclables.

L'Agglo soutient les professionnels de la **filière cuir et chaussure** notamment en accompagnant financièrement deux structures locales :

>Romans Cuir, association qui fédère les acteurs de la filière et assure leur promotion.

>La Shed factory, manufacture qui accueille et forme les créateurs, et leur permet de réaliser leurs projets et prototypes dans des ateliers locaux.



CONSTRUCTIONS : L'AGGLO VEILLE ET AGIT...

... Sur l'ensemble du territoire

L'Agglo mène une politique active en matière d'habitat à travers notamment son **programme local de l'habitat, doté, en 2023, d'un budget de 1 million d'euros**. Ce dispositif vise à équilibrer la croissance résidentielle du territoire, réguler le marché immobilier entre secteurs urbains, périurbains et ruraux, favoriser la mixité sociale...

En 2023, le PLH a permis d'accompagner 10 communes dans la révision de leurs documents d'urbanisme.

... Jusque dans les zones d'activités

L'Agglo intègre les enjeux du développement durable dans l'aménagement de ses zones d'activités. Elle prend notamment en compte les enjeux de sobriété foncière portés par la démarche ZAN « Zéro artificialisation nette ».

... ZAN, qu'est-ce que c'est ?

Chaque année, la France perd 20 000 à 30 000 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers sous la pression des activités humaines : étalement des villes, développement d'infrastructures, bétonisation...

Conséquences de cette artificialisation des sols :

- > l'amplification des risques d'inondation
- > la perte de biodiversité (disparition des écosystèmes)
- > le réchauffement climatique (un sol artificialisé n'absorbe plus le CO₂)
- > le renforcement des îlots de chaleur en ville... et la diminution des terres agricoles.

La loi « Climat et résilience » du 22 août 2021 a posé un objectif de Zéro artificialisation nette (ZAN) à l'horizon de 2050. Cette loi vise à mieux prendre en compte les conséquences environnementales lors de la construction et de l'aménagement des sols, sans pour autant négliger les besoins des territoires en matière de logements, d'infrastructures et d'activités.

ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'EMPLOI ET SOUTIEN DES FILIÈRES

Créé par l'Agglo, le 333 (situé au 333, av. Victor-Hugo, à Valence) est un lieu qui réunit les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion. Ses missions : accueillir, informer et orienter ceux qui cherchent un emploi.

Jobs dating, matinées de recrutement pour les métiers en tension, rencontres avec des recruteurs et des organismes de formation, découverte des métiers... sont régulièrement organisés.

Chaque événement a réuni en moyenne une vingtaine d'entreprises, 80 à 320 candidats et permis de 10 à 30 recrutements en CDD ou CDI.



L'AGGLO AUX CÔTÉS DES ENFANTS... ET DES PARENTS

// Des crèches toujours plus accueillantes

La petite enfance, c'est 500 agents qui oeuvrent au quotidien et un budget de 23 millions d'euros en 2023. Des espaces extérieurs ont été aménagés, comme à la crèche La clé des champs à Romans-sur-Isère : théâtre de verdure, petites collines enherbées, jardinières de plantes aromatiques... En septembre 2023, une nouvelle crèche de 30 places, Au clair de la lune, a ouvert à Romans-sur-Isère, comprenant également un LAEP (Lieu d'accueil enfants-parents), un service de la PMI (Protection maternelle et infantile) ainsi que des activités de soutien pour les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent. L'Agglo va investir **8 millions d'euros jusqu'en 2026 pour rénover et végétaliser les crèches.**



De nouveaux espaces extérieurs pour la crèche Graine de malice (Valence) : plus verts, plus ludiques, plus accueillants...

// Soutien aux professionnels et aux parents

L'Agglo forme les assistantes maternelles qui le souhaitent et leur propose des ateliers collectifs via ses 5 Relais petite enfance (RPE) : 368 assistantes maternelles et 1 514 enfants en ont profité en 2023. Autre mission des RPE : aider les parents (8 560 l'an dernier) à trouver la solution de garde idéale pour leur enfant. Les familles sont également accueillies dans les LAEP, où les enfants peuvent jouer pendant que les adultes échangent entre eux et avec des professionnels.

// De KÖA aux Points Jeunes... Enfants et ados sont accompagnés

> **KÖA** : des activités pour les 6-17 ans sont organisées pendant les vacances ; 1 806 places supplémentaires ont été proposées en 2023.

> **Formation BAFA** : 17 jeunes ont suivi la formation BAFA organisée par l'Agglo. Grâce à cette formation, tous les postes d'animateurs ont été pourvus.

> Éducateurs de prévention :

ces éducateurs aident les adolescents en difficulté et leurs parents ; ils ont été très sollicités après le drame de Crépol, en novembre 2023.

> Prévention Information Jeunesse (PIJ) / Points Jeunes :

2 PIJ offrent des services variés aux jeunes de 11 à 30 ans pour les aider dans leurs démarches quotidiennes. En parallèle, des Points jeunes de proximité soutiennent les 11-17 ans dans leur développement personnel et social.

#4

S'ÉPANOUIR AU QUOTIDIEN



Si la lutte contre les effets du changement climatique et la préservation de la biodiversité sont devenues des priorités, on ne peut oublier que le développement durable doit aussi permettre la satisfaction des besoins et des aspirations de chaque être humain. C'est-à-dire, son épanouissement.

Valence Romans Agglo œuvre au plus près des habitants de leurs besoins et de leurs aspirations en développant des politiques publiques en matière d'accès à la culture, de valorisation de notre patrimoine mais aussi de sport et de randonnée pédestre.

39 communes

ont accueilli des expositions dans le cadre de Chemin des artistes.

140 ordinateurs, 74 bornes wifi et 10 copieurs et imprimantes ont été installés, par l'Agglo, dans ses 9 médiathèques. Le nombre de connexions au réseau public a augmenté de 22 % en un an (49 729 connexions en 2023).

21 évènements sportifs ont été soutenus par l'Agglo en 2023 pour un budget de 170 650 €.

LA CULTURE, C'EST POUR TOUS ET C'EST PARTOUT...

L'Agglo soutient la culture, sur l'ensemble de son territoire :

> En accompagnant financièrement des projets culturels, artistiques ou scientifiques à travers son dispositif **Culture & Territoires**. En 2023, 16 projets ont été retenus et présentés dans les communes de l'Agglo.

> En **subventionnant les équipements culturels**. Ainsi, en 2023, trois d'entre eux ont bénéficié d'un financement exceptionnel pour faire face à la forte hausse des tarifs du gaz et de l'électricité : Lux Scène nationale (26 056 €), Le Train Théâtre (37 390 €), le Centre dramatique national La Comédie (128 285 €). Par ailleurs, l'Agglo a augmenté de 6% (soit + 156 180 €) les subventions versées



à La Comédie, au Train Théâtre, à Lux, à La Poudrière, à l'Équipée et à Jazz action Valence.

// Et c'est aussi pour le jeune public

Parmi les actions proposées au jeune public en 2023, la campagne pédagogique Art/Nature « **Chemin des artistes en herbe** » pour les scolaires de l'Agglo, ou encore la diffusion de projets artistiques intégrant les enjeux de développement durable via l'appel à projets **Culture & territoires**...



LES MÉDIATHÈQUES, LIEUX MULTI-RESSOURCES

En 2023, **5 nouveaux sites France Services** ont été labellisés au sein des médiathèques La Passerelle à Bourg-lès-Valence, La Monnaie à Romans-sur-Isère ainsi que Le Plan, Fontbarlettes et Latour-Maubourg à Valence.

// France Services, qu'est-ce que c'est ?

Qu'ils soient fixes ou itinérants, les espaces France Services proposent d'accompagner gratuitement les habitants dans leurs démarches administratives : déclaration d'impôts, dossier de retraite, demande de carte d'identité, mise à jour d'un dossier Pôle emploi, obtention d'information de la CAF, MSA, CPAM...

Les professionnels répondent à leurs questions et facilitent l'utilisation des services en ligne.

Ils sont en contact direct avec certaines administrations ce qui leur permet de débloquer la plupart des situations.

En 2023, 238 personnes ont été accompagnées dans leurs démarches administratives. Le coût du dispositif dans les médiathèques est de 80 000 € financés à hauteur de 50 000 € par l'Agglo et de 30 000 € par l'État.

Des actions spécifiques ont été mises en place pour agir sur les **consommations énergétiques des bâtiments culturels** : un bilan carbone du Train Théâtre a été réalisé, il sera utilisé pour sa future rénovation (baisse des consommations), et les décors de spectacle de la Comédie de Valence seront transformés en mobilier pour le bar...

Le projet « Pour la Culture je covoiture », lancé par l'Agglo et porté par Valence Romans Mobilités a été largement présenté dans les programmes des équipements culturels.

Un programme d'aide numérique personnalisée a été développé dans 9 médiathèques de l'Agglo.

Afin de permettre aux habitants du quartier de la Chamberlière (Valence) d'accéder aux ressources du réseau des médiathèques sans avoir à se déplacer, l'Agglo a, en 2023, investi 22 000 € dans **l'installation d'une médiabox, casier de retrait simple et pratique**. Les usagers peuvent réserver leurs documents (livres, CD, DVD, jeux vidéo) directement sur le site Internet du réseau des médiathèques et choisir la MPT de la Chamberlière comme site de retrait. Il suffit alors de présenter sa carte pour ouvrir le casier et récupérer ses documents qui peuvent être retournés via cette même médiabox.

121 740 €
ont été investis

dans les actions culturelles proposées par les médiathèques, dont une partie autour de la **transition écologique** : potager participatif, ateliers de jardinage, grainothèques, conférences santé-environnement en partenariat avec la fondation Evertéa, programme Terre en commun(s) (spectacles, ateliers, rencontres, expos)...

450 classes et 16 446 élèves ont été accueillis en 2023 dans les médiathèques.

En 2023 a été lancé le projet de **mise aux normes environnementales de la Maison de la musique et de la danse de Valence**. Son objectif : offrir aux musiciens et danseurs du Conservatoire et de Jazz action Valence plus de confort (isolation phonique et thermique) et d'espace.

// Une offre culturelle en direction des publics empêchés

On entend par « publics empêchés » ceux qui lisent difficilement, les personnes malvoyantes, qui souffrent de troubles dyslexiques ou cognitifs, vivent en maison de retraite, sont hospitalisées ou incarcérées. Pour ces publics, l'Agglo a acquis des collections spécifiques et conçu le programme « Différents mais ensemble » autour des questions de handicap qui a réuni 600 personnes.

L'Agglo a obtenu le label « Facile à lire » du ministère de la Culture pour cette démarche inclusive.



LE CONSERVATOIRE, UN ESPACE OUVERT À TOUS LES PASSIONNÉS DE MUSIQUE ET DE DANSE

Le Conservatoire à rayonnement départemental (CRD) est un établissement d'enseignement artistique géré par Valence Romans Agglo. Il regroupe deux sites : la Maison de la musique et de la danse, à Valence et la Cité de la musique, à Romans-sur-Isère. **Il accueille 1 076 élèves à Valence, 643 à Romans-sur-Isère.**

// Ses missions

> **Accompagner l'apprentissage musical et chorégraphique** dans le cadre de la formation initiale des élèves, de l'éveil au cycle d'orientation professionnelle préparant aux études supérieures.

> **Accompagner et soutenir la pratique amateur.**

En partenariat avec l'Éducation nationale, le Conservatoire permet l'accès aux cursus **CHAM et CHAD (Classes à horaires aménagés musique ou danse)** qui offrent aux élèves motivés un parcours associant un enseignement général et un enseignement artistique (musical ou chorégraphique) soutenus.

Les enfants bénéficient d'un aménagement de leur temps scolaire, ce qui facilite leurs apprentissages artistiques.

// Création d'un réseau des écoles de musique

En 2023, l'Agglo a initié une démarche qui vise à créer un réseau d'enseignement artistique de proximité, fédérant une douzaine de structures. Ambition, à terme : **créer un label « écoles associées au Conservatoire »**. Enjeu, en matière de développement durable : limiter les déplacements des élèves.

En juin 2023, plusieurs écoles de musique ont participé au projet « En fanfare ! ».



LE SPORT, SOURCE DE BIEN-ÊTRE

Afin de permettre **à tous les enfants de l'Agglo de se familiariser avec le milieu aquatique** et d'être en sécurité, l'Agglo a généralisé l'enseignement intensif pour les élèves, du CE au CM : une séance par jour pendant deux semaines ! Des séances supplémentaires ont été prévues pour les élèves de CM2 en difficulté suite aux annulations dues au covid de 2020 à 2022.

En 2023, afin de leur faire découvrir une pratique sportive à la fois exigeante et ludique, un **Espace permanent de sports d'orientation (ESO)** a été créé par l'Agglo et ses partenaires sur le site pédagogique la Baume-Cornillane.

Il est prioritairement destiné à l'initiation des scolaires qui découvrent cette discipline. Dans un lieu sécurisé, ils doivent chercher 15 balises disséminées autour du château de La Baume. **C'est le 3^e ESO de l'Agglo** après ceux du parc Jean Perdrix (Valence) et du domaine de Lorient (Montéluçon).



// La randonnée, un sport à la portée de tous

L'Agglo, chargée de l'entretien de **près de 500 km de sentiers de randonnée**, a signé en 2023 une quarantaine de conventions avec les propriétaires permettant de s'assurer de la continuité et de la pérennité de l'ensemble des itinéraires.

12 000 randonneurs ont été comptabilisés sur la boucle de randonnée de Barbières, **9 000** sur celle de Peyrins, toutes deux équipées de compteurs.

Le saviez-vous ?

En partenariat notamment avec la Ville de Valence et l'association Auvergne Rhône-Alpes des Amis de Saint-Jacques de Compostelle, Valence est devenue « Ville de départ des chemins de Saint-Jacques de Compostelle ».

Chaque année, 300 000 personnes parcourent les chemins de Saint-Jacques.

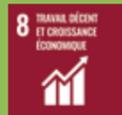


Le burn-out sportif, conférence organisée par l'Agglo à Romans-sur-Isère en octobre 2023 dans le cadre de la Fête de la science, avait pour objectif de sensibiliser les sportifs, et notamment les plus jeunes, aux risques liés au surinvestissement.



#5

CONSOMMER RESPONSABLE



Rendre notre territoire durable exige de revoir nos modes de consommation et de production pour qu'ils soient plus raisonnés, plus respectueux de notre environnement et de nos conditions de vie mais aussi plus circulaires.

Ainsi, Valence Romans Agglo s'est engagée dans une démarche d'écoresponsabilité et mène des politiques actives en faveur d'une agriculture nourricière, d'une alimentation durable mais aussi de la relocalisation d'activités économiques favorisant les circuits courts et l'approvisionnement de proximité tout en contribuant à l'émergence de solutions innovantes et durables.

Enfin, elle mène une politique ambitieuse en matière de traitement et de recyclage de nos déchets.

3 500 personnes sensibilisées à l'intérêt de consommer local et de privilégier les circuits courts dans le cadre d'animations 2023 autour de la marque Toqué du local créée par l'Agglo.

7,2% de déchets en moins dans les poubelles en 2023, grâce à la démarche d'optimisation de la collecte des déchets ménagers mise en oeuvre par l'Agglo. 207,7 kg de déchets sont produits/an/habitant.

20% des produits servis dans les cantines de l'Agglo sont issus de l'agriculture biologique, ce qui correspond aux objectifs fixés par la loi Egalim.



CONSOMMER LOCAL ET MIEUX MANGER... TOUT UN PROGRAMME

L'Agglo a lancé en 2020 le **Programme agricole et alimentaire durable du territoire (PAADT)**, labellisé par le ministère de l'Agriculture. Objectifs :

- > **Accélérer** la transition agro-écologique et l'adaptation au changement climatique.
- > **Accompagner et faciliter** la relocalisation alimentaire.
- > Permettre à tous d'**avoir accès à une alimentation saine et de qualité.**

En 2023, les 25 structures partenaires de l'Agglo ont validé ce programme qui se développe autour de **4 axes** :

- > **Faciliter le renouvellement des générations d'agriculteurs.**
En 2023, une soirée « Transmission-Installation » a été organisée à Châteaudouble : elle a permis à des cédants et des candidats à l'installation de se rencontrer.
- > **Renforcer le lien offre-demande** au sein des filières locales. Ainsi, 3 « fabriques » ont été activées afin de structurer les filières pain, brassicole et pois chiches.
- > **Généraliser la consommation durable** pour tous avec les programmes « Consommons autrement » et « Terres animées » (1 130 participants en 2023).
- > **Promouvoir** les produits locaux et de saison.

L'Agglo a participé à divers événements pour présenter ses actions en faveur d'une agriculture et d'une alimentation durables : Croquons nature (Saint-Marcel-lès-Valence), Valence en gastronomie festival, plusieurs marchés....

// Y compris dès le plus jeune âge

L'Agglo mène plusieurs actions dans les cantines alimentées par la cuisine centrale, service communautaire : promotion de filières locales comme le pois chiche, lutte contre le gaspillage alimentaire, achat de matières premières labellisées (pour un coût total de 780 000 € en 2023), dans le respect de la loi Egalim, afin de proposer une offre plus qualitative et de respecter les ressources naturelles. En 2023, l'Agglo a également initié la création d'une filière visant à fournir du pain local dans les cantines.



La marque Toqué du local, lancée par l'Agglo en juin 2022 afin de promouvoir ceux qui produisent, transforment, vendent, cuisinent des produits locaux et de qualité, respectueux de l'environnement, s'est ouverte, en 2023, aux produits et services durables : artisans d'art et artisans, acteurs de l'économie circulaire, organisateurs d'événements. Elle regroupe aujourd'hui plus de 200 adhérents.

Le pois chiche à l'honneur : afin de favoriser le développement d'une filière locale et d'inciter à la consommation de légumineuses riches en protéines végétales, la cuisine centrale, qui prépare 7 000 repas par jour pour 17 communes, a fait découvrir à ses jeunes convives des recettes savoureuses à base de pois chiches.

À la cantine de Bésayes (80 repas par jour), l'accompagnement proposé par l'Agglo a permis de **limiter la quantité de nourriture non consommée** à 78 g par enfant et par jour (contre 110 g en moyenne au niveau national).

La création d'un **Repair café** par les Maisons de quartier de Romans-sur-Isère a été accompagnée par l'Agglo, tout comme celle du réseau Fan de récup pour la structuration d'un réseau de matériauthèques.



L'Agglo a accompagné des expérimentations innovantes et a ciblé une première filière à enjeux, celle du BTP. Elle a mis en oeuvre des actions de sensibilisation des entreprises au réemploi et à la commande durable, de structuration de la filière réemploi... Elle a aussi organisé un **village du réemploi** à l'occasion de la Journée de l'éco-rénovation, créé un **Guide du réemploi** dans le BTP et une fiche pratique sur l'économie circulaire destinée aux entreprises.

La stratégie **Économie circulaire de l'Agglo** a été labellisée 2 étoiles par une commission d'experts indépendants en 2023.



ÉCONOMIE CIRCULAIRE : UN MODÈLE D'AVENIR

L'économie circulaire est un modèle économique qui vise à réduire le gaspillage et à maximiser l'utilisation des ressources. Contrairement à l'économie linéaire traditionnelle (« produire, consommer, jeter »), l'économie circulaire encourage la réutilisation, la réparation, le recyclage et la valorisation des matériaux et produits existants.

Les principes clés :

> Conception durable :

Des produits conçus pour durer, faciles à réparer et à recycler.

> Réemploi et réparation :

La réutilisation des produits et leur réparation sont privilégiées plus tôt que de les jeter.

> Recyclage :

Transformer les déchets en nouvelles ressources, c'est produire d'autres biens.

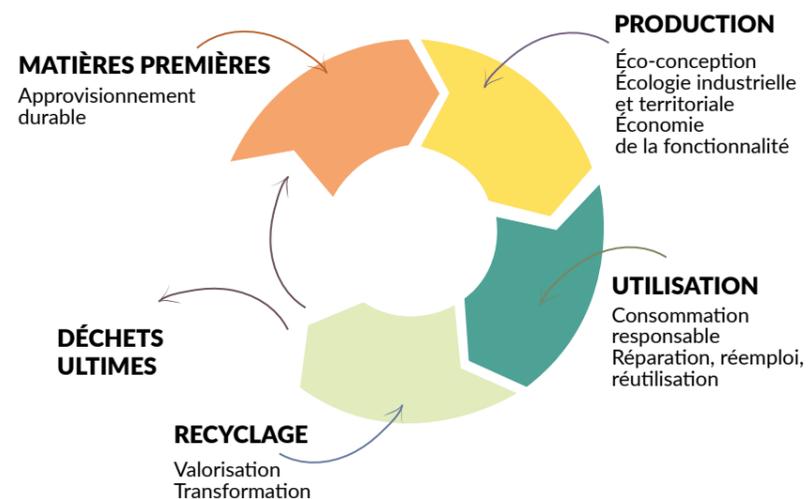
> Économie de la fonctionnalité :

Cela signifie favoriser l'usage plutôt que la possession (par exemple, la location plutôt que l'achat).

> Récupération des ressources :

Le principe : extraire les matériaux et composants utiles des déchets pour les réintroduire dans le cycle de production.

L'objectif est de créer un système économique plus durable en limitant la consommation de ressources naturelles et en réduisant les déchets.



À Granges-les-Beaumont, l'atelier Stiloo transforme les déchets plastiques en mobiliers et accessoires, à travers des techniques artisanales et innovantes... tout en sensibilisant au recyclage et à la pollution plastique. Ses deux co-fondateurs, Quentin et Léo, ont rejoint le réseau Toqué du local qui s'est ouvert en 2023 aux acteurs de l'économie circulaire.



LA COLLECTE DES DÉCHETS ÉVOLUE, LE CONTENU DES POUBELLES S'ALLÈGE

En 2023, l'Agglo a investi **6 millions d'euros** dans l'**optimisation de la collecte des déchets ménagers**. Concrètement, cette optimisation c'est :

- > **La mise en place de l'apport volontaire** sur les 49 communes de moins de 10 000 habitants : des conteneurs semi-enterrés ont été implantés dans des endroits stratégiques, à proximité des conteneurs destinés aux déchets recyclables.
- > **La réduction des fréquences** de collecte en porte-à-porte dans les autres communes.

// Quels intérêts pour les habitants de l'Agglo ?

- **Accessibilité 7j/7 des conteneurs d'apport volontaire**
Plus de souci de jour de collecte.
- **Réduction des nuisances sonores et des perturbations de la circulation**
Le camion cesse de passer dans certaines rues et ses arrêts sont moins fréquents.
- **Suppression des risques liés au vent**
Du fait du vent, il est fréquent de voir des bacs tombés au sol ou gênant la circulation des véhicules. Les conteneurs semi-enterrés sont des dispositifs fixes.
- **Dégagements des trottoirs**
Il n'y a plus de bacs individuels gênant la circulation des piétons.
- **Suppression des locaux «poubelles»**
Cela permet de libérer de l'espace.

// Quels avantages pour la collectivité ?

- **Augmentation de la quantité de tri collectée**
Les habitants apportent plus volontiers leur tri aux points d'apport volontaire lorsqu'ils doivent déjà se déplacer pour apporter leurs ordures ménagères.
- **Maîtrise des coûts de collecte...**
Ce qui permet de maîtriser l'augmentation de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
- **Maîtrise de la nature des déchets jetés dans les ordures ménagères**
Les conteneurs semi-enterrés, destinés aux ordures ménagères, sont équipés d'un tambour limitant la taille des déchets pouvant y être jetés. Pour rappel, les encombrants doivent être apportés en déchèterie.
- **Souplesse dans l'organisation des tournées**
La collecte se fait lorsque les conteneurs collectifs sont pleins.
- **Réduction de la pollution atmosphérique**
Le passage en points d'apport volontaire réduit la longueur des tournées et donc le kilométrage parcouru par le camion. Moins de km parcourus = moins de gaz d'échappement produits.

16 véhicules de collecte des ordures ménagères sont désormais alimentés au gaz naturel pour véhicule (GNV) soit plus de 50 % de la flotte.

Biodéchets, c'est quoi ?

Ce sont les déchets alimentaires (restes de repas, épluchures, produits périmés...) et les déchets verts (tontes de pelouse, feuilles mortes, tailles d'arbustes...). **Ils peuvent être transformés en compost**, engrais naturel pour les jardins.

En 2023, **2 476 composteurs individuels ont été mis à la disposition des habitants** gratuitement par l'Agglo qui a également installé 27 sites de compostage collectif. Résultat : **- 1 590 tonnes d'ordures ménagères !**





Rendez-vous sur valenceromansagglo.fr
pour consulter l'intégralité du rapport
de développement durable 2023



Valence Romans Agglo

1 place Jacques Brel - CS 30125
26905 Valence Cedex 9

valenceromansagglo.fr



© Direction de la communication Valence Romans Agglo - Septembre 2024 - Photographies et illustrations : Valence Romans Agglo - Juan Robert - Eric Cailliet - Elenathewise / AdobeStock / Unsplash

CHANTIERS ET TRAVAUX EN COURS ET À VENIR

Rénovation de zones d'activités, nouveaux équipements, création de promenade...
L'Agglo finalise et initie cette année de nombreux projets. Zoom sur plusieurs d'entre eux.

Les Allobroges - Romans-sur-Isère UN RÉAMÉNAGEMENT COMPLET

C'est le plus gros investissement du mandat en matière de requalification d'un parc d'activités : 9 140 000 € co-financés par Valence Romans Agglo (6 810 000 €), le Département, Valence Romans Mobilités et la Ville de Romans-sur-Isère.

Après les travaux sur les réseaux d'assainissement et d'eau potable, le réaménagement-rénovation de la voirie a débuté en février 2024 par la rue Branly. Suivra la rue Lavoisier jusqu'à l'été 2025.

OBJECTIFS DE CETTE OPÉRATION : dynamiser cette zone d'activité, la 2^e de l'Agglo (6 000 salariés), située en entrée de ville, et « pacifier » la circulation, notamment en sécurisant les pistes cyclables et les traversées.

Par ailleurs, dans sa démarche de « rafraîchissement », l'Agglo a planté des arbres (47 sur les contre-allées avec la création d'une prairie fleurie) et désimperméabilisé les sols pour laisser l'eau de pluie pénétrer. L'éclairage public a été rénové pour être moins énergivore.



Perspective

Les Auréats Valence et Portes-lès-Valence UN AXE SÉCURISÉ ET PARTAGÉ

L'avenue des Auréats, entre Valence et Portes-lès-Valence, est un axe très fréquenté, au cœur d'un parc d'activités regroupant 320 entreprises et 4 100 salariés.

L'Agglo a lancé, en juin dernier, un chantier d'aménagement qui doit permettre de pacifier la circulation en réglant les problématiques de sécurité routière.

OBJECTIFS, D'ICI FIN 2025 :

> des réseaux et une voirie rénovés ;

- > des abords végétalisés (plantation de 90 arbres et arbustes) ;
- > des sols désimperméabilisés pour permettre à l'eau de pluie de s'infiltrer dans les sols ;
- > un éclairage public rénové et plus sobre ;
- > des pistes cyclables sécurisées et des cheminements piétons accessibles.

Les travaux ont débuté par la rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement. Suivra l'enfouissement des réseaux électriques et télécoms.

BUDGET TOTAL : 6 182 000 € (dont 5 102 000 € de l'Agglo).

Courant 2027, une seconde phase de travaux est prévue avenue Pierre-Brossolette, en lien avec le projet d'extension de cette zone d'activités.





Lautagne -Valence

UNE CIRCULATION PLUS FLUIDE

Le parc d'activités de Lautagne regroupe environ 90 entreprises dans lesquelles travaillent 2 800 salariés. Cette entrée de ville est régulièrement engorgée. D'où les travaux d'aménagement réalisés de juin à septembre afin de :

- > fluidifier et pacifier la circulation ;
- > intégrer les modes actifs dans les aménagements ;
- > réduire les îlots de chaleur urbains.

Création d'une bretelle d'accès au parc de Lautagne directement depuis le boulevard Tézier, doublement de la voie de sortie de Lautagne sur le giratoire, création d'une piste cyclable sécurisée qui sera ombragée par de nombreux arbres (plantations à l'automne) et de trottoirs... : les travaux, d'un montant de 1 722 000 € sont cofinancés par l'Agglo (935 000 €), Valence Romans Mobilités, le Département, la Ville de Valence et l'État.



Piscine - Bourg-lès-Valence

Vivement l'été prochain

Le plan piscines de l'Agglo, amorcé en 2014, s'achève avec les travaux de rénovation et de réaménagement de la piscine de Bourg-lès-Valence.

I LES ENJEUX

- > Améliorer l'offre d'activités : grand bassin familial (où adultes et ados auront pied), jeux d'eau, pataugeoire et zone ombragée pour le repos.
- > Améliorer l'accueil : agrandissement du hall et circulation facilitée dans les vestiaires.

> Réduire l'impact énergétique : réduction du volume d'eau dans le bassin, installation d'équipements de production d'eau chaude et de traitement de l'eau plus performants, éclairage plus sobre...

La piscine rouvrira l'été prochain. Elle sera exclusivement estivale.

I **COÛT DES TRAVAUX** : 5 millions d'euros (co-financement Agglo, Ville de Bourg-lès-Valence, Département, Région).

Romans-sur-Isère Un nouvel espace pour la foire dès 2025

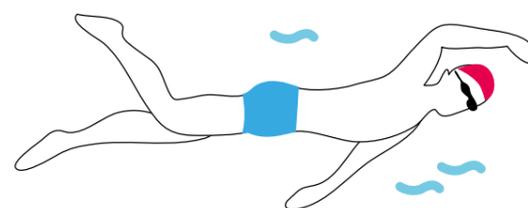
Équipement polyvalent, le futur Espace des Expositions sera un lieu innovant et respectueux de l'environnement, ouvert aux événements économiques, culturels, sociaux, artistiques et de loisirs, actif tout au long de l'année.

Il sera installé sur le site des Glycines (64 000 m²), situé à l'entrée est de la ville. D'une surface d'environ 33 000 m², il comprendra une halle couverte et multifonctions, une aire d'expositions extérieure (pour l'installation de chapiteaux, espaces forains...) et d'importantes capacités de stationnement.

L'aire extérieure pourra accueillir, dès septembre 2025, la Foire du Dauphiné. La livraison de la halle d'exposition est programmée pour l'automne 2028.



© Lipstick - Xanadu architectes



Chemin des Bœufs - Romans-sur-Isère Promenons-nous le long de l'Isère

Situé au sud-est de Romans-sur-Isère, le chemin des Bœufs longe les berges de l'Isère sur 1,6 km. La Ville a souhaité transformer ce raccourci pour les automobilistes en un lieu de promenade et de détente.

Principaux enjeux de ce projet :

- > mettre en valeur le site et son patrimoine naturel ;
- > renforcer les usages récréatifs ;
- > développer les mobilités douces.

La voie a été aménagée afin de ralentir la circulation automobile et donner davantage de place aux cyclistes. 186 arbres et 1 727 arbustes ont été plantés.

Un parcours de santé a été mis en place pour encourager la pratique sportive. Des espaces de détente, avec tables de pique-nique et bancs ont été créés. 6 zones de pêche et 2 belvédères offrant des points de vue sur l'Isère et le Vercors ont été conçus. Le parc Édith Piaf a été réaménagé avec de



nouveaux jeux pour enfants.

L'éclairage public a été adapté pour protéger la faune nocturne. Des toilettes publiques ont été installées.

L'Agglo a profité de cette opération pour améliorer la gestion des eaux pluviales (rejetées directement dans l'Isère) et rénover le réseau d'assainissement.

I **COÛT DE CET AMÉNAGEMENT** : 4 300 000 €.

Participation de l'Agglo : 249 000 € + 590 000 € pour les travaux d'assainissement et de gestion des eaux pluviales.

Info + : 19 nichoirs pour les oiseaux, 5 gîtes pour les chiroptères et 3 hôtels à insectes ont été installés sur le chemin des Bœufs.

Médiathèque - PIJ

Romans-sur-Isère

Deux ans pour construire un nouvel écrin

La démolition partielle du bâtiment Fanal, qui abrite la médiathèque Simone de Beauvoir, va débuter prochainement.

Les travaux, d'un montant de 19,3 millions d'euros, doivent permettre de conforter l'attractivité de la médiathèque en répondant aux nouvelles attentes des usagers, avec :

- > des espaces pour consulter les collections, lire, étudier, écouter ...
- > un auditorium de 110 places ;
- > un espace collaboratif, « la Cabane » ;
- > une salle d'exposition ;
- > des espaces conviviaux...



Le futur bâtiment (3 077m² contre 2 000 m² actuellement)

sera largement ouvert sur l'extérieur (terrasses, patios, points de vue sur l'Isère et le Vercors...). Il s'élèvera sur deux niveaux, avec le stationnement en sous-sol.

Il accueillera également le PIJ (Prévention Information Jeunesse), espace d'écoute, d'information et de documentation pour les 11-30 ans du territoire.

En attendant la fin des travaux, prévue pour la rentrée 2026, les deux structures sont installées temporairement rue de la République.



© Moon Safari

Train Théâtre - Portes-lès-Valence Début des travaux au printemps 2025

Fin mars 2025, le Train Théâtre, à Portes-lès-Valence, fermera ses portes pour d'importants travaux incluant notamment :

- l'adaptation du bâtiment (notamment les loges) aux personnes en situation de handicap ;
- l'amélioration de l'accueil des spectateurs : changement des fauteuils de la salle de cinéma et de la grande salle de spectacle, aménagement du hall d'accueil ;
- l'extension des espaces de travail et de stockage, la modification de la régie lumière ;
- la réduction des consommations d'énergies de plus de 40 % : isolation de la toiture, mise en place de protections solaires, remplacement de la chaudière...



BUDGET TOTAL : 3 250 000 € (dont 500 000 € pris en charge par le Centre national de la musique) + 1 M€ pour les abords et le parking (végétalisation notamment).



Durant les travaux, la programmation du Train Théâtre se déploiera en « hors les murs ».

La réouverture au public est prévue pour la saison 2026-2027.

Info + : Créé en 1993, équipement communautaire depuis 2010, le Train Théâtre est labellisé Scène conventionnée d'intérêt national « Art et création pour la chanson francophone ».



Champs d'inondation contrôlée - Beaumont-lès-Valence L'eau stockée en cas de crue

Afin d'éviter de nouvelles inondations comme la commune en a connu en 1971 ou en 1993, Valence Romans Agglo va créer 6 champs d'inondation contrôlée. Ils permettront de stocker temporairement l'eau en cas de crue de l'Écoutey. Les travaux vont également permettre de restaurer écologiquement le lit de la rivière et de créer une zone humide pour favoriser la biodiversité.

La réalisation des ouvrages débutera en novembre, après une phase de fouilles archéologiques et de travaux préparatoires. Les 3 casiers de la partie nord seront créés au 1^{er} semestre 2025, ceux de la partie sud fin 2025/début 2026. Ils seront enherbés, afin de se fondre dans le paysage. Une zone humide sera aménagée à proximité du pont des Foulons.

4,2 millions d'euros sont investis par l'Agglo dans les aménagements des rives de l'Écoutey.

L'AGENDA CULTUREL

Une sélection d'évènements à ne pas manquer.

Rendez-vous sur valenceromansagglo.fr (rubrique Agenda) pour retrouver plus d'évènements !



Concours de nouvelles 1

Les 15-20 ans sont invités à écrire une nouvelle de 2-3 pages intégrant la phrase « Et si la solution était là » et à l'envoyer avant le 6 novembre à nouvelles@valenceromansagglo.fr. Remise des récompenses : 6/12 à 19 h, à la Cité de la musique, à Romans-sur-Isère.

Infos : mediatheques.valenceromansagglo.fr ou 04 75 72 79 70

Juste avant & Juste après

Danse – 2 et 3 octobre

Juste avant donne à voir, à entendre et à ressentir ce que peut vivre un artiste ou un sportif dans l'instant qui précède l'entrée en scène ou en piste. Juste après questionne les notions de rituels et d'exploits dans un jeu d'allers-retours permanents avec le public.

-2/10, 17 h : Bourg-lès-Valence devant la médiathèque La Passerelle
-3/10, 19 h : La Baume-d'Hostun (salle des fêtes).

Infos : lux-valence.com



Lego® animé en famille ! 2

Atelier cinéma d'animation – 5 octobre

L'équipée – Cartoucherie- Bourg-lès-Valence

Sur une demi-journée des binômes parent/enfant partent à la découverte d'une technique du cinéma d'animation : le Lego® animé.

Ce rendez-vous marque le début de la nouvelle saison des ateliers de pratique amateur du cinéma d'animation.

Infos : lequipée.com



3

L'architecte Pierre-Marie Bossan et l'école de Valence au XIX^e siècle

Journées d'étude – 10 et 11 octobre

Archives communautaires - Valence

Des journées d'études pour d'apprécier le phénomène d'école qui s'est développé autour de l'architecte Pierre-Marie Bossan (1814-1888), auteur des basiliques de Fourvière et de La Louvesc (Ardèche), l'une des personnalités les plus originales du 19^e siècle français.

Infos : archives@valenceromansagglo.fr

Kutu - Théo Ceccaldi

Musique – 12/10 – 20 h

Le Train-Théâtre – Portes-lès-Valence

Porté par le violoniste Théo Ceccaldi, Révélation aux Victoires du Jazz 2017, qui mêle bien volontiers classique, jazz, rock, électro, et une chanteuse éthiopienne au charisme fou, Hewan Gebrewold, cet extraordinaire combo franco éthiopien diffuse une transe contagieuse.

Infos : train-theatre.fr

Lecture de paysage : sur les traces des premiers océans

3

Visite commentée – 13 octobre - 14 h 30

RDV devant la mairie - La Baume

Cornillane

À l'occasion de la Fête de la Science, visite sur la trace des premiers océans : initiation à la géomorphologie, étude des formes et évolution du relief terrestre... Découverte des ruines du château des Cornillans et de la barre rocheuse de la Pangée.

Infos : valenceromansagglo.fr



En résistance. Missak, Mélinée et les Autres

Exposition
24 / 10 / 2024 > 11 / 05 / 2025

Le Cpa – Valence

Une exposition inédite consacrée au parcours de Missak Manouchian, de l'exil au Panthéon. En faisant dialoguer archives historiques et œuvres d'artistes d'envergure, tels que Ernest Pignon Ernest et C215, elle s'ouvrira également à la question de l'engagement des étrangers dans la Libération de la France.
+ d'infos : le-cpa.com



Pixvae 4

Musique – 24/10 – 20 h 30

La Cordo – Romans-sur-Isère

Ouragan tropical, l'ensemble franco-colombien Pixvae annonce un retour ébouriffant, entre les racines emmêlées des rythmes et mélodies afro-colombiennes, la sève puissante du rock noise et les ramifications azimuthées d'un jazz mutin. En première partie, L'Étrangleuse : rock minimaliste et chanson libre à quatre voix.
nfs : lacordo.com

La Cour des contes

26/10 > 14/12

16 spectacles de conteuses et conteurs à l'imagination débordante, pour petits et grands à découvrir dans les médiathèques de l'Agglo.
Infos : mediatheques.valenceromansagglo.fr

Salon du livre de Valence 5

2 et 3/11

Palais des Congrès et des Expositions Jacques-Chirac - Valence

Un premier salon consacré aux essais, documents et actualités. Plus de 30 auteurs seront présents pour rencontrer leurs lecteurs : Éric Fottorino, Dorothée Olliéric, Franz-Olivier Gies-

bert, Pascal Picq, Boris Cyrulnik...
Entrée libre.

Infos : valence-romans-tourisme.com

Papiers d'Arménies 6

Musique – 7/11 – 20 h

Train-Théâtre – Portes-lès-Valence

Une musique colorée, vibrante, profonde, empreinte d'histoires, de visages, de parfums d'enfance, de fêtes de famille, de cuisine épicée et de soirées de fête. Entre nostalgie lumineuse et fête balkanique, ce magistral quintette invite à célébrer l'Arménie plurielle.

Dans le cadre de l'Année Missak et Mélinée Manouchian en partenariat avec le CPA.

Infos : train-theatre.fr

Édène 7

Théâtre – 19/11 > 21/11

La Comédie de Valence

Dans la France contemporaine, est-il possible pour chacun d'être artiste, quels que soient son genre, sa classe et sa race ? Alice Zeniter prend la question de front en transposant Martin Eden, le héros de Jack London, marin devenu écrivain, dans la peau d'une blanchisseuse de notre époque.
www.comedievalence.com

Love of life – Vincent Courtois Trio 8

Musique – 21/11 – 19 h

Auditorium de la Maison de la musique et de la danse – Valence

Inspiré de l'oeuvre de Jack London, Martin Eden. « L'oeuvre dense et souvent autobiographique de cet écrivain américain, si riche et si puissante, n'a cessé de me suivre, d'accompagner mon quotidien, mes voyages et donc la musique que je joue. » Vincent Courtois.

Infos : jazzsurlegrill.com

Bada-Bada et Mab'ish

Musique – 22/11 – 20 h 30

La Cordo – Romans-sur-Isère

La musique de Bada-Bada mêle habilement jazz moderne, hip-hop et électro pour créer un son véritablement unique. Un tourbillon d'improvisations audacieuses, de rythmes urbains et de mélodies électrisantes. Mab'ish prolongera la fête avec un DJ set percutant. Concert dans le cadre du festival Jazz sur le Grill !

Infos : lacordo.com

Journée des métiers de la musique

23/11 – 10 h > 17 h

Maison de la musique et de la danse - Valence

Cette journée s'adresse en particulier aux élèves engagés ou désireux de poursuivre des études supérieures musicales. Présentations plénières, tables rondes, stands, rencontres avec des professionnels... Une journée organisée par Jazz Action Valence et le Conservatoire à rayonnement départemental.

Entrée libre

Cabaret Dreamachines – Collectif Sin 9

Musique – 29/11 – 20 h

LUX Scène nationale - Valence

Le collectif Sin, du surdoué de l'électro Flavien Berger, invite Johanna Beausart, Kiki Komendo & Martin Vital et les Drômois Grand Veymont pour une soirée folk, rock, pop electro exceptionnelle autour de l'installation Dreamachines.

Infos : lux-valence.com

Sœurs, nos forêts aussi ont des épines

Théâtre – Création de Penda Diouf / Silvia Costa – 10/12/24 > 16/01/25
Deux sœurs. L'aînée, protectrice. La cadette sur le point de quitter le nid. Et ce

rêve étrange de la plus jeune : elles sont petites, à bord d'un bateau qui part à la dérive. Elle tombe à l'eau sous les yeux de sa grande sœur qui ne réagit pas. À partir de cette métaphore puissante de la complexité de la sororité, elles remontent un fil entre souvenirs réels et fantasmés, à l'occasion d'une balade en forêt.

Jeu 12.12 20h00 Upie, Salle des fêtes

Jeu 16.01 20h00 Beaumont-lès-Valence, Salle des fêtes

Bals clandestins et histoire de bals 10

Conférence dansée – 12/12 – 18 h 30

Le Cpa – Valence

Avec Sophie Jacotot de la compagnie Les Mues et Anatole Lorne

Cette conférence dansée retrace l'histoire des bals en France depuis l'entre-deux-guerres jusqu'à l'éclosion des bals clandestins sous l'Occupation, pendant la Seconde Guerre mondiale. Illustrée par des dessins, photographies, partitions, extraits de films d'archives, la conférence sera ponctuée par des moments de musique et de danse sur scène.

Infos : le-cpa.com

Concert de Noël

18 et 19/12

L'orchestre symphonique Allegro propose un programme entièrement consacré à Antonio Vivaldi, l'un des pères du concerto de soliste. Au programme : Concerto pour mandoline et guitare RV 532 en sol majeur, Concerto pour deux trompettes RV 537 en do majeur, Concerto pour 2 flûtes RV 533 en do majeur, mouvement L'hiver du Concerto des quatre saisons.

- 18/12, 20 h, auditorium de la Maison de la musique et de la danse, Valence

- 19/12, 20 h, auditorium de la Cité de la musique, Romans.

Entrée libre dans la limite des places disponibles.
Infos : valenceromansagglo.fr



16^E ÉDITION

CHEMIN des ARTISTES

12-13 OCT. 2024

10H30 > 18H30

Entrée gratuite

Peinture, sculpture,
photographie, arts numériques...
Plus de 400 artistes exposent
dans 37 communes de l'Agglo.

Retrouvez
le programme
complet
en flashant
le QRCode.



chemindesartistes.valenceromansagglo.fr



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

